

Procès-verbal de l'assemblée générale de la CAFM

Le mardi 12 décembre 2017

Au restaurant du Centre de Loisirs à Saignelégier

Ordre du jour adopté :

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CAFM
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 30 novembre 2016
4. Rapport du président
5. Rapport de la présidente des paysannes des Franches-Montagnes
6. Comptes 2016
7. Démission et élection au comité
8. Election du président de la CAFM
9. Explications sur la restructuration des sociétés régionales d'agriculture
10. Modification des statuts
11. Divers
 - Suivi lutte campagnols
 - Information CJA, ECR, FRI

Membres et invités présents : Selon liste des présences disponible à la Cja

Membres et invités excusés : Jérémy Vermeille, Alain Peter (SAB), Jean-Paul Lachat (ECR), Aline Erard, Julien Berberat, Philippe Jeannerat (CJA), Bernard Leuenberger (CAJB).

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CAFM

Gilles Monnat ouvre la séance à 13h30 et salue les membres présents. Il remercie également les invités Hervé Schaffter (ECR), Michel Darbellay (CJA), Yann-David Varennes (FRI), Marie-Antoinette Froidevaux (paysanne des FM), Yves Maitre (SACD) ainsi que les membres de la presse (Franc-montagnard, QJ, RFJ).

Gilles Monnat demande qu'un point Election du président soit ajouté à l'OJ. L'assemblée accepte cette modification (point 8).

2. Désignation des scrutateurs

Mathias Boillat et Sébastien Oppliger sont nommés scrutateurs par le président.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 30 novembre 2016

Le PV, disponible sur le site de la CJA, est accepté par l'assemblée.

4. Rapport du président

Pour son dernier rapport, le président présente un court bilan des activités de la CAFM durant ses 10 ans de mandat :

- La collaboration avec les paysannes a toujours été excellente et très constructive. Il les en remercie.
- Lors des différentes activités avec le comité de la CJA, Gilles Monnat a été témoin du travail effectué par la CJA au niveau national. En particulier son combat pour un prix du lait équitable.
- Le défilé du Marché Concours, avec le char de la Chambre a parfois dérangé, mais a aussi permis de mettre en valeur et de promouvoir les produits de l'agriculture suisse.

- Présence à différentes manifestations au côté de la CJA et des sociétés régionales
- Lors de la mise en place du Réseau écologique des Franches-Montagnes, c'est le comité qui est allé chercher des participants pour arriver au succès actuel.
- Pour le président, il est impardonnable que les grands distributeurs fassent des promotions de 50% sur des denrées alimentaires. S'ils peuvent vendre à ce prix et y gagner quelque chose, c'est vraiment qu'ils se moquent des agriculteurs.

Gilles Monnat est chaleureusement remercié par le comité pour son travail et applaudit par tous les membres de la CAFM.

5. Rapport de la présidente des paysannes des Franches-Montagnes

Marie-Antoinette Froidevaux prend la parole en tant que présidente des paysannes dont elle transmet les salutations. Elle présente les activités auxquelles les paysannes ont pris part.

- Excellente collaboration avec les organisateurs de l'Arc Expo, Arc Junior, Marché Concours Bovin, souper des bénévoles du Marché Concours, qui est toujours très apprécié malgré un budget limité.
- Fête annuel au Home de Lajoux, où l'échange est toujours très enrichissant.
- Journée du lait avec l'APJ.
- Simone Clémence est toujours la personne de référence pour la réservation d'apéritifs ou autres manifestations. Elle a confectionné dans l'urgence les petits pains pour le marché concours (bravo à elle).
- Le magasin est toujours apprécié par la clientèle grâce au travail fourni par toute l'équipe.

MAF remercie Gilles Monnat et la CAFM pour la collaboration chaleureuse.

Elle invite l'assemblée à se rendre au marché de Noël à la halle cantine les 16 et 17 décembre.

6. Comptes 2016

Laetitia Villat présente les comptes 2016. Baisse de la fortune de 3'460.65CHF. Au 31 décembre 2016, les comptes font états d'une fortune de 22'595.25 francs.

Christophe Baume lit le rapport des vérificateurs (Aline Erard et Fritz Jaun). Les comptes sont reconnus exacts. Les vérificateurs demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la caissière. La caissière est remerciée pour son travail.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

7. Démission et élection au comité

Gilles Monnat, président de la CAFM depuis 10ans se retire du comité. Aurélien Gète est proposé pour le remplacer. Rémy Jolidon du Pré-Dame est lui aussi proposé au comité comme membre de La Courtine. Ils sont élus par applaudissement.

Une déléguée des paysannes est toujours recherchée pour siéger au comité.

Comme délégué du Syndicat d'initiative, Christophe Chapatte remplace Léon-André Maitre.

8. Election du président de la CAFM

Le comité de la CAFM propose Romain Surdez comme candidat à la présidence de la CAFM. Il est élu par applaudissements.

Il remercie Gilles Monnat pour le travail fourni lors de son mandat de président de la CAFM et l'engagement dont il a toujours fait preuve.

9. Explications sur la restructuration des sociétés régionales d'agriculture

Romain Surdez, membre du groupe de travail relatif à la restructuration des Sociétés régionales présente les résultats des discussions.

Toutes les informations liées à cette restructuration sont disponibles sur le site de la CJA. La nouvelle structure implique la dissolution des Sociétés régionales et donc la modification des statuts proposée au point 10.

Discussion : (réponses sans italique)

Jean-Claude Villat (JCV). Pour reprendre un question déjà posée à une précédente assemblée, serait-il possible de créer une plateforme internet, un forum public à disposition des agriculteurs pour pouvoir poser des questions et y répondre directement via le site de la CJA ? Michel Darbellay (MD) répond qu'il faut être extrêmement vigilant avec les informations publiques. Il faudrait modérer les discussions, mais c'est envisageable. Un groupe WhatsApp sera créé prochainement et tous les agriculteurs jurassiens seront conviés à y prendre part.

Cyril Jeanbourquin. Où en sont les autres sociétés régionales ? MD deux ont déjà accepté la restructuration proposée. L'apport de fonds sera proportionnel au nombre de membres de chaque société.

Christophe Baume. Comment affecter l'argent par région depuis ce fond commun ? MD Le pot commun sera attribué en fonction des projets, sans priorisation des sections. JCV. Et quel sera le budget' n'y a-t-il pas un risque qu'une région soit plus soutenue qu'une autre ? MD Toutes les bonnes idées sont à soutenir. Peu importe de quelle région elle vient.

Vincent Vermeille. C'est très bien, mais la charge administrative n'est pas un frein. Les questions par thème sont de toute façon liées aux régions. Le nom d'Agrijura n'est pas opportun. MD penser par thème n'empêche pas de penser par région. Pour le nom, les idées sont bienvenues. Il est néanmoins important d'être soudés derrière une bannière commune.

10. Modification des statuts

Le comité propose de modifier l'article 26 des statuts (ayant trait à la dissolution) de la manière suivante

Dissolution

Article 26

La dissolution de la CAFM est soumise à la procédure suivante :

L'assemblée générale doit être convoquée spécialement à cet effet deux semaines avant la date fixée. La majorité requise étant celle des deux-tiers des membres présents.

En cas de dissolution, l'avoir social doit être affecté à un but essentiellement agricole. **L'assemblée générale désigne le ou les liquidateurs. L'excédent d'actifs sera versé à raison de 60 fr. par membre actif à la CJA et le solde, selon décision de l'assemblée générale.**

PS : Les présents statuts ont été révisés **en octobre 2007 sur la base des précédents et acceptés par l'assemblée générale du 12 décembre 2017.**

La date inscrite dans le projet de révision sera corrigée. La modification est acceptée par l'assemblée sans avis contraire.

Proposition d'affectation du comité : garder dans un fond à la CJA pour une activité dans la région. En dépôt à la CJA. Ce doit être un retour à la région.

11. Divers

Suivi de la lutte contre les campagnols. Yann-David Varennes (YVD) présente le suivi du projet de lutte contre les campagnols. Selon lui, un pic de pullulation approche à grands pas. Le poids des groupes de lutte a permis d'interrompre les tirs de renard. Pour une lutte efficace il faut que les agriculteurs travaillent ensemble sur des surfaces conséquentes.

Discussion (réponse sans italique)

Pierre Beuret. Qu'advient-il des rapaces lors des hivers rigoureux ? Pas de réponse.

Roger Hutmacher. Il faut faire attention à l'image de l'agriculture. Il a lui-même été interpellé par des marcheurs. Le piégeage est une alternative au gazage. Difficile sur de grandes surfaces.

Laurent Aubry. Est-ce que les cultures sont efficaces pour lutter ? Oui, en général.

JCV. Pourquoi n'est-il pas possible d'embaucher des réfugiés pour aider dans ce travail ? La manipulation de produits de traitement nécessite une formation (CFC d'agriculteur) qu'ils n'ont pas.

Informations de la CJA

Michel Darbellay (MD) apporte les salutations de la Chambre jurassienne d'agriculture. Il s'associe aux félicitations de la CAFM et il remercie Gilles Monnat pour son engagement dans la défense professionnelle jurassienne. Il remercie les membres du comité pour leur travail. Ainsi que pour le travail pour la restructuration des SR. Le Char est une affaire qui roule et c'est positif !

Votation sécurité alimentaire

- La CJA remercie les agriculteurs pour leur engagement durant cette campagne.
- Les motifs sur le bord des routes ont été particulièrement appréciés.
- La campagne a permis de montrer une belle image et l'agriculture y a prouvé sa solidarité. Il faut la soigner.
- Il reste néanmoins des efforts à faire concernant la durabilité.

Politique agricole fédérale PA22+

- Le résultat de la campagne est une chance pour lutter contre le projet du CF. Son interprétation doit être celle des paysans.
- Le rapport se moque carrément des agriculteurs. L'ouverture des frontières ne sauvera pas notre économie suisse (qui ne va pas trop mal).
- Donner l'illusion de gains pour le consommateur n'est pas un argument. Selon une projection de l'USP, chaque ménage y gagnerait 70.- par an... alors que chaque exploitation perdrait 1000.- par mois. (disparition des 15cts pour le lait transformé en fromage)
- Il faut une unité des paysans pour balayer ce projet.
- Les conséquences positives seront minimales voire nulles en comparaison aux problèmes que cela poserait. A moyen terme 3 exploitations sur 4 disparaîtraient.
- La résolution votée par le parlement jurassien est une bonne chose, même si l'avis n'est pas partagé par tous.
- Il faut s'allier avec les consommateurs pour les pousser à soutenir encore l'agriculture.

Modification d'ordonnances 2018

- Propositions concernant les améliorations structurelles modifiées (nécessité du brevet pour l'octroi)
- Limitation concernant le montant de crédit supprimée.
- Réduction du temps de remboursement à 18 ans (au lieu des 15 proposés)

- Réduction des contributions pour les projets de qualité I. Alors que la qualité II est souvent impossible à atteindre dans certaines situations (envers).
- Réseaux écologique : pas de réduction, démarche crédible.

Stratégie énergétique

- Financement RPC et RU par une augmentation du prix du courant
- <100kwh limité à la RU seules installations avant 30 juin 2012 peuvent prétendre à la RPC.
- L'autoconsommation est à valoriser (avec de petites à moyennes installations)

Marché de bétail 2017

- Prix toujours bons et 3900 bovins commercialisés en 2017.
- Moyenne meilleure que l'an passé (VK 3.76/kg).
- La demande pour les contingents d'importation (liés à l'achat de bêtes sur les marchés suisses) aide bien les marchés publics.
- Il faut se méfier de cette surchauffe du marché qui pourrait retomber si les marchands venaient à se plaindre des prix qu'ils provoquent eux-mêmes.
- Merci aux agriculteurs des Franches-Montagnes pour leur participation sur les marchés.
- Les enchères permettent de régler la table Proviande (= Transparence).

Plan directeur cantonal

- Dans le sens de l'agriculture.
- Aménagement du territoire (LAT): utilisation respectueuse du sol soutenue.
- Développement à l'intérieur du bâti.
- Pression dans les zones d'activité. Doivent se faire de manière respectueuse.

BDTA

- Contact pris avec Identitas, OFAG pour faciliter les trafics pendulaires et la gestion des pâturages communautaires. Affaire à suivre

Baptiste Huelin soulève que l'ouverture des frontières n'impacterait pas seulement l'agriculture, mais toutes les personnes employées en amont et en aval de la chaîne de production. MD renchérit en disant que 30% d'exploitations en moins sur 10 ans rendrait les défis de l'agriculture encore plus compliqués à relever. De plus, l'ouverture des frontières est la porte ouverte à la malbouffe.

Informations de l'ECR.

Hervé Schaffter(HS) transmet les salutations du Service de l'économie rurale. Il remercie la CAFM pour son invitation.

Modification d'ordonnance. Améliorations structurelles : nouvelle contribution pour les places de lavage de pulvérisateurs et pour adapter les écuries pour réduire les émissions d'ammoniac. Les limites pour l'octroi de prêts, crédit d'investissement 2.5 valeur de rendement disparaît. Concept d'exploitation pour investissements de plus de 500000.- obligatoire.

15% de fonds propres exigés.

3.2 millions pour améliorations structurelles au budget 2018. Individuel et collectifs. Chemins, remaniement (2mio) déjà engagé pour les années à venir. Pour les autres, il faudra attendre.

3 nouveaux remaniements en cours (Ederswiler, Bonfol et Les Genevez)

Marguerite : un projet en discussion pour valorisation le lait à Delémont. Le projet doit être un projet de développement régional et non individuel.

Païement direct. Merci pour la participation au géo-référencement. 3 exploitations n'ont pas répondu dans les délais. Marge de 5% autorisée. 80 exploitations concernées. Cas de doubles

annonces traitement en cours (discussions avec les propriétaires). SAU annoncée en forêt.

Discussion de l'ENV pour corriger cela.

Contribution. Nouvelle contribution pour les betteraves. Sera év. Étendue à toutes les grandes cultures. Paraît très/trop compliqué.

Projet intercantonal. Agriculture et pollinisateurs. Favoriser les pollinisateurs. Projet volontaire, projet Ressource. Informations par la FRI.

Projet Ressource FRI (contre le tassement du sol)

Droit foncier rural. Révision du guide de valeur de rendement. Augmentation des valeurs de location (14-40%). Les cantons pas consultés dans ce dossier. Tente d'avoir une meilleure marge de manœuvre dans les cantons. Deuxième logement à valeur vénale (premier valeur de rendement) -> augmentation du prix lors des remises d'exploitation.

FM. Affectation de primes pour les tests en terrain pour allouer les fonds d'exportation.

PA22+. Il faudra que le canton adapte la stratégie pour corriger la politique agricole cantonale (loi sur le développement rural etc.).

Accord UE-MERCOSUR en cours mettrait une forte pression sur le marché suisse aussi.

Reconduction des réseaux. Fusion et regroupement des réseaux. 2018 Vallée de la Sorne, Haut-Plateau, Birse-Scheulte, FM reconduit.

Différences >6% ? Chiffres annoncés au recensement considéré. 2018 faire la correction en fonction des données du géo-référencement. Pas de pénalités, simplement correction.

Achat de terres à Courtételle. Toutes les informations ont été diffusées dans la presse. SDI communique sur ce sujet, pas l'ECR.

L'ECR souhaite mettre tous les acteurs de l'agriculture autour de la table pour discuter d'une stratégie d'avenir pour l'agriculture jurassienne.

Christophe Baume. Que faire si les surfaces annoncées ne correspondent pas aux surfaces du géo-référencement ? S'annoncer à Eric Amez-Droz

Jean Boillat. Les coefficients d'UGB changent pour les juments poulinières. Elles vaudront moins d'1 UGB à l'avenir avec le poulain. Effectivement.

Informations de la FRI. Yann-David Varennes

Il remercie la CAFM pour son invitation et adresse les salutations de la FRI.

Vue d'ensemble CF. Les enjeux d'avenir dépassent l'agriculture, les questions économiques globales doivent être surveillées. Le rapport a le mérite de poser les points précis de revendication.

Formation. Motivation des jeunes en formation 96 apprentis cette année. Représentation féminine aussi en augmentation. La classe de première année a dû être divisée au vu du nombre d'élèves. 41 candidats au brevet, 11 à la maîtrise et 9 au brevet de paysanne.

Formation continue : à observer. 21 février : journée inspiration pour « sortir la tête du guidon ».

Conseil. Agro-FRI 2018 se profile à Courtételle, journée à suivre. Point technique-économique sur le thème des herbages.

Actions pour la réduction des antibiotiques.

PAO se félicite de la collaboration avec les sociétés régionales. La restructuration témoigne de la volonté de se concentrer sur le corps du métier.

Vincent Wermeille Prix du lait. L'USP avait promis une réaction si rien en changeait sur le marché du lait jusqu'au 1^{er} juillet. Il ne s'est pourtant rien passé. MD regrette aussi ce manque de réactivité, mais



Saignelégier, le 12 décembre 2017

c'était à la veille de la votation sur la sécurité alimentaire et il fallait ménager l'image des agriculteurs. Il faut aussi signaler que les organisations laitières se satisfont de cette situation. *Faut-il soutenir la campagne pour le litre de lait à 1 franc ? C'est une bonne campagne, mais la branche manque d'unité.*

Laurent Aubry sur la journée du lait. *Pourquoi ce ne sont que des berlingots qui sont livrés à la journée du lait et pas du frais ?* Question de règle d'hygiène à respecter. Le lait frais est interdit.

L'assemblée est levée à 15h50.

Le président
Gilles Monnat

Le rédacteur du PV
Ignace Berret